

Rénovation et handicap

Mise en accessibilité d'un bâtiment rénové : l'exemple de la Médiathèque Pierre Fanlac de Périgueux (2016-2019).

Jean-Marie Barbiche
SCD Université Toulouse 3
Ancien Directeur de la Médiathèque Pierre Fanlac

Mise en accessibilité d'un bâtiment rénové

- Contexte périgourdin
- Calendrier général
- Principes directeurs du projet
- Les mesures mises en œuvre
- Difficultés rencontrées
- Accueil par le public

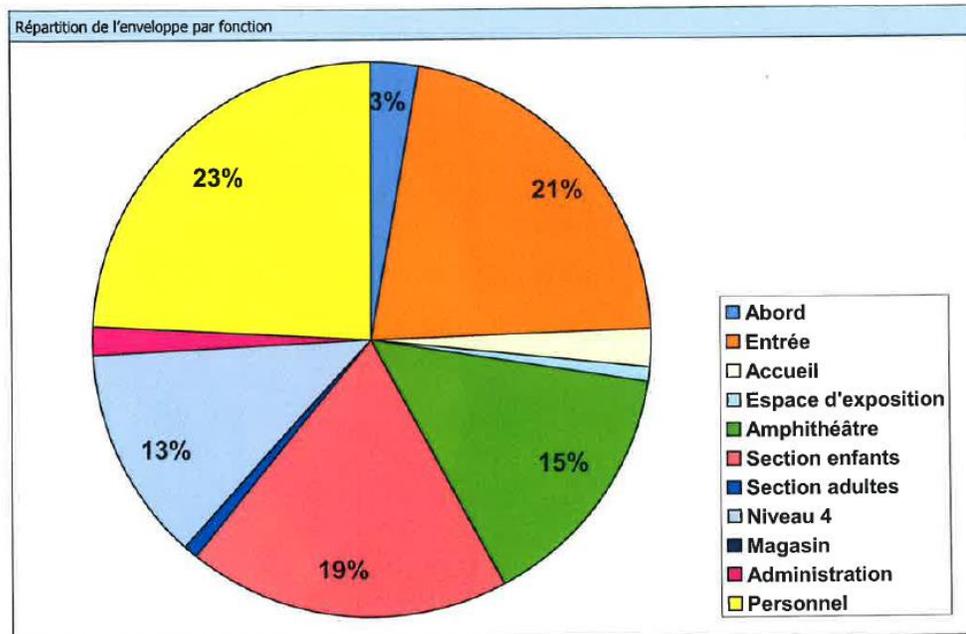
Contexte

- Bibliothèque municipale classée
- Tête de réseau de lecture publique d'une ville de 30 000 habitants (3 annexes de quartier)
- Bâtiment de 3 200 m² construit en 1988



Calendrier

- En amont du projet
 - Vers 2010 : audit de la société Accèsométrie



8

Bibliothèque municipale

12 av Georges Pompidou
24000 Périgueux



Indice d'accessibilité actuel : **31%**

Indice d'accessibilité potentiel : **89%**

Nombre d'obstacles critiques : 57

Enveloppe imputable : **68 460 € HT**

Résultats fonctions systématiques	Nombre d'obstacles	Indice d'accessibilité actuel	Enveloppe (€ HT)	Indice d'accessibilité potentiel
Abords	4	48%	1 900 €	81%
Entrée	10	0%	14 900 €	100%
Accueil	2	50%	1 500 €	100%

Résultats fonctions spécifiques	Nombre d'obstacles	Indice d'accessibilité actuel	Enveloppe (€ HT)	Indice d'accessibilité potentiel
Espace d'exposition	1	50%	600 €	100%
Amphithéâtre	7	0%	9 990 €	75%
Section enfants	5	36%	12 710 €	99%
Section adulte	4	20%	600 €	100%
Niveau 4	10	22%	8 610 €	78%
Magasin	4	20%	0 €	60%
Administration	3	40%	1 200 €	100%
Personnel	7	33%	16 460 €	89%

→ Uniquement accessibilité PMR

→ Préconisations ponctuelles, pas dans la perspective d'une rénovation globale

Calendrier

- 2015 : étude préliminaire sur un réaménagement de la médiathèque
- Mi-2016 : Décision municipale ; rédaction de l'APS
- Printemps 2017 : Concours d'architecte
- Août 2018 : fermeture au public (Réseau recentré sur les 3 annexes + 1 site temporaire en centre ville)
 - Année 2018-2019 : Réorganisation du service, Rééquipement des collections en RFID, travail sur la signalétique et l'identité graphique, etc.
- Mi-juillet 2019 : début de la réinstallation des collections
- Ouverture au public fin septembre 2019

Accessibilité : travail en amont

- Observations des agents
- Ateliers Biblioremix
- Liens étroits établis avec les structures et associations spécialisées locales
 - Accueil de groupes → on savait ce qui n'allait pas selon les handicaps
 - Formations et visites
- Études menées par les services techniques de la ville
- → Toutes ces observations ont nourri le projet



Principes directeurs

- Considérer un public très large
- Tourner à notre avantage les contraintes du bâtiment
- Ne pas « enfermer » dans un lieu / un cheminement
 - → Pas de « pré carré » mais des espaces flexibles et adaptables
- Prendre en compte les usagers passés et anticiper les besoins futurs
- Cf. les 8 commandements de l'UX en bibliothèque : « tenir compte des besoins spécifiques est souvent bénéfique pour tout le monde »
- Réflexion au-delà du bâtiment : nouvelle charte graphique / communication

Les acteurs

- Équipes bien formées et compétentes sur le sujet
 - Services techniques de la ville
 - Architecte
 - Bureau d'étude
- Plusieurs agents de la médiathèque formés à ces questions
 - Formations spécialisées
 - Visites d'autres établissements
- Des partenaires extérieurs

Rôle des bibliothécaires

- En amont : exprimer le besoin
 - Faire remonter leurs observations personnelles
 - Relayer les commentaires des usagers
- Pendant l'APS et l'APD
 - Veiller aux points critiques « non négociables » (portes, mobilier...)
 - Surveiller toutes les dimensions du projet, penser aux détails (lumières, circulations)
- Pendant les travaux
 - Être attentif aux détails, modifications, etc.
 - Réagir rapidement si un point pose problème

Réagir rapidement...

- Contrastes visuels (poteaux, ascenseurs...)
- Sanitaires
- Bandes podotactiles



Nos points d'attention

- Les accès, l'éclairage



Accepter des compromis : la salle handicap

- Double usage : matériel adapté (partenariat UNADEV) et travail en groupe
 - Disposition des meubles
 - Éclairage

→ Mais salle moins adaptée pour certains handicaps



Salle d'activités

- Rideau
- Mobilier



Être créatif...

- Adaptation du mobilier existant



...jusqu'à un certain point

- Le fonds FAL avant / après



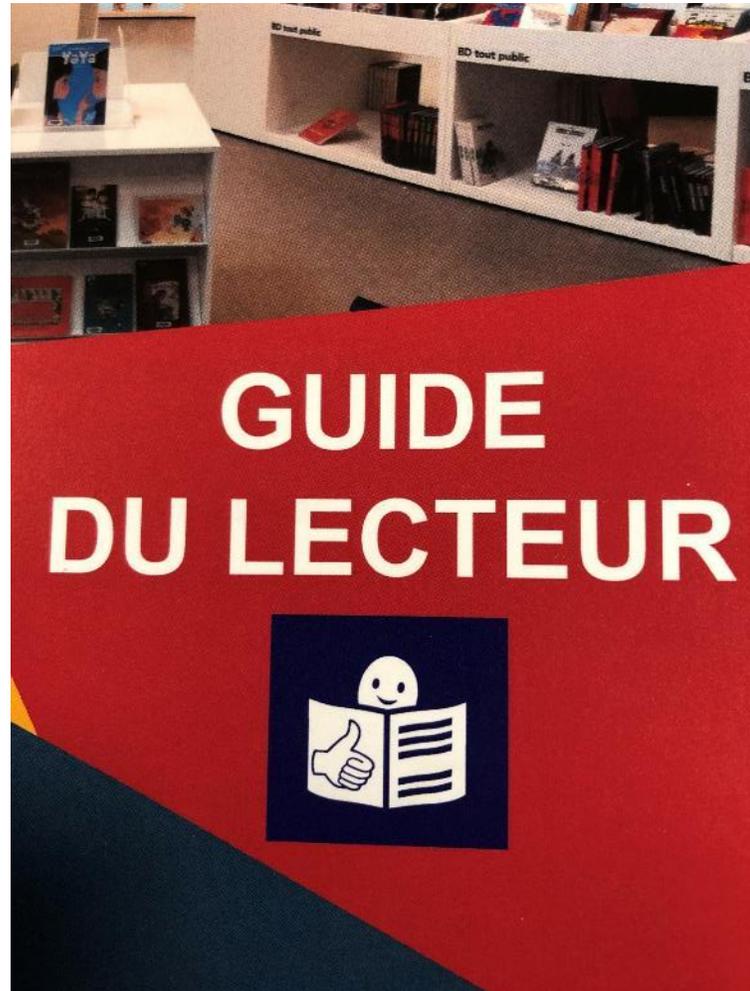
Rôle des partenaires extérieurs

- Associations spécialisées, notamment autour de la visite de la commission accessibilité
- ESAT d'Antonne pour la signalétique et le livret FALC
- → Travail tantôt formel, tantôt informel
- → écoute mutuelle, dialogue... et parfois négociation
- → Travail facilité par les contacts de terrain établis de longue date

Exemple de la signalétique



Les guides du lecteur



Règles de vie à la médiathèque

Vous devez respecter le règlement intérieur.

Vous devez faire attention :

- aux matériels
- aux documents

Vous devez parler doucement.

Vous devez mettre votre téléphone portable :

- en silencieux 
- sur vibreur 



Vous pouvez téléphoner dans l'espace Emma Reyes.

Dans l'espace Emma Reyes, vous pourrez boire et manger.



Difficultés rencontrées

- Faire coïncider des intérêts divergents
- Accepter des compromis, par exemple sur la signalétique
 - Livret en FALC
 - Signalétique
- Attention aux détails
 - Couleurs
 - Taille des sanitaires

Conclusion

- Retours positifs des usagers
- Associations et structures spécialisées apprécient la médiathèque
- Accessibilité globalement réussie
- A faire vivre après l'ouverture pour s'adapter aux besoins réels

Merci de votre attention !

Contacts

M. Jean-Marie Barbiche

Jean-marie.barbiche@univ-tlse3.fr

Mme Anne-Sophie Lambert

Anne-sophie.lambert@perigueux.fr

Mme Dominique Reix

Dominique.reix@perigueux.fr